

## Fiche de données de sécurité

page: 1/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0
Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

## 1.1. Identificateur de produit

## Basagran

UFI: WNH1-20UE-D00V-Y9SS

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, herbicide

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact: BASF France SAS 176, rue Montmartre 75002 PARIS FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

#### Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (par voie orale) H302 Nocif en cas d'ingestion.

Eye Dam./Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au foetus.

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

#### Pictogramme:







## Mention d'avertissement:

#### Attention

## Mention de Danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H361d Susceptible de nuire au foetus.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la

santé humaine et l'environnement.

#### Conseil de Prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, montrez-lui le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

#### Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un

équipement de protection des yeux et du visage.

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version précédente: 20.07.2020

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

P261	Eviter de respirer les brouillards ou vapeurs ou aérosols.
P201	Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264	Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.

#### Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à
1 303 +1 331 +1 330	l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la
	victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau
	et au savon.
P333 + P313	En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.
P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un
	médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### Conseils de Prudence (Stockage):

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: 2,2-dioxyde de 3-isopropyl-1H-2,1,3-benzothiadiazine-4(3H)-one, sel de sodium

## 2.3. Autres dangers

#### Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1. Substances

Non applicable

## 3.2. Mélanges

## Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, herbicide, Concentré soluble (SL)

#### Ingrédients soumis à réglementation

2,2-dioxyde de 3-isopropyl-1H-2,1,3-benzothiadiazine-4(3H)-one, sel de sodium

Teneur (W/W): 44 % Acute Tox. 4 (par voie orale)

Numéro CAS: 50723-80-3 Eye Dam./Irrit. 2 Numéro-CE: 256-735-4 Skin Sens. 1 Repr. 2 (foetus) Aquatic Acute 1

Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 2

H319, H302, H317, H361d, H411, H400

<u>L'estimation de la toxicité aiguë:</u> par voie orale: 1.600 mg/kg

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS CPA FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

## Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS CPA FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Porter un équipement de protection adéquat.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Stabilité de stockage:

Durée de stockage: 60 Mois

Protéger des températures inférieures à :0 °C

Le produit peut cristalliser en dessous de la température limite.

Protéger des températures supérieures à :40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) audessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

#### Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN ISO 374-1), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN ISO 374-1): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

#### Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide Etat physique: liquide

Couleur: jaune au rouge au brun Odeur: fruité(e), odeur faible

Seuil olfactif:

Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.

Point de fusion: env. 0 °C

(1.013,3 hPa)

Données se rapportant au solvant

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

Point d'ébullition: env. 100 °C

(1.013,3 hPa)

Données se rapportant au solvant

Inflammabilité: non applicable

Limite inférieure d'explosivité:

Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Limite supérieure d'explosivité:

Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Point d'éclair: (ISO 2719)

Pas de point d'éclair - Mesure réalisée jusqu'à la température

d'ébullition.

Température d'auto-inflammation: 555 °C (Directive 92/69/CEE, A.15)

Décomposition thermique: 160 °C, 190 kJ/kg (DSC (OECD 113))

(température Onset)

Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la

classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

SADT: > 75 °C Valeur du pH: = 75 °C env. 6 - 7

(CIPAC Eau standard D, 1 %(m), 20

°C)

Viscosité dynamique: env. 9 mPa.s (OECD 114)

(20 °C, 100 1/s) 5,3 mPa.s (40 °C, 100 1/s)

Solubilité dans l'eau: complètement soluble Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Ces informations proviennent des

propriétés de chacun des

composants.

Données relatives à : 2,2-dioxyde de 3-isopropyl-1H-2,1,3-benzothiadiazine-4(3H)-one, sel de

sodium

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 0,77

(Valeur du pH: 5)

Pression de vapeur: env. 23,4 hPa

Données se rapportant au solvant

Densité: env. 1,19 g/cm3 (Ligne directrice 109 de

(20 °C) I'OCDE)

densité de vapeur relative (air):

non applicable

#### 9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS CPA FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

#### Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le

produit est classé comme non

explosible.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit

n'est pas classé comme comburant

#### Autres caractéristiques de sécurité

Vitesse d'évaporation:

non applicable

#### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

#### 10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

#### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

bases fortes, acides forts, oxydants puissants

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Toxicité modérée après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 1.000 - < 2.000 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

CL50 rat (par inhalation): > 4,8 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée. Test réalisé avec un aérosol.

DL50 rat (par voie cutanée): > 4.000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée.

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Irritation en cas de contact avec les yeux. Non-irritant pour la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: Irritant.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Possible sensibilisation de la peau après contact. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : 2,2-dioxyde de 3-isopropyl-1H-2,1,3-benzothiadiazine-4(3H)-one, sel de sodium

Données expérimentales/calculées:

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: sensibilisant pour la peau (Ligne directrice 406 de l'OCDE)

·

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### cancérogénicité

#### Evaluation du caractère cancérogène:

Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérigènes. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

page: 11/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS CPA FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : 2,2-dioxyde de 3-isopropyl-1H-2,1,3-benzothiadiazine-4(3H)-one, sel de sodium

Evaluation du caractère tératogène:

Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène. La substance n'a pas causé de malformation lors d'études expérimentales sur les animaux. On a observé une foetotoxicité lorsque la substance était administrée à doses élevées.

\_\_\_\_\_

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Effets interactifs

Pas de données disponibles.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS CPA FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

#### Autres informations

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à :2,2-dioxyde de 3-isopropyl-1H-2,1,3-benzothiadiazine-4(3H)-one, sel de sodium

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 100 mg/l, Oncorhynchus mykiss (EPA 72-1, statique)

-----

Données relatives à :2,2-dioxyde de 3-isopropyl-1H-2,1,3-benzothiadiazine-4(3H)-one, sel de sodium

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) > 100 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie)

\_\_\_\_\_

Données relatives à :2,2-dioxyde de 3-isopropyl-1H-2,1,3-benzothiadiazine-4(3H)-one, sel de sodium

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 34,5 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata

CE10 (72 h) 9 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

CE50 (14 j) 0,595 mg/l, végétal aquatique

CE10 (14 j) 0,172 mg/l, végétal aquatique

NOEC 0,278 mg/l, végétal aquatique

CE50 (14 j) 3,48 mg/l, végétal aquatique

CE10 (14 j) 0,5 mg/l, végétal aquatique

-----

Données relatives à :2,2-dioxyde de 3-isopropyl-1H-2,1,3-benzothiadiazine-4(3H)-one, sel de sodium

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (35 j) > 9,16 mg/l, Pimephales promelas

-----

page: 13/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS CPA FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

Données relatives à :2,2-dioxyde de 3-isopropyl-1H-2,1,3-benzothiadiazine-4(3H)-one, sel de

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) > 91,6 mg/l, Daphnia magna

-----

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à :2,2-dioxyde de 3-isopropyl-1H-2,1,3-benzothiadiazine-4(3H)-one, sel de sodium

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

\_\_\_\_\_

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à :2,2-dioxyde de 3-isopropyl-1H-2,1,3-benzothiadiazine-4(3H)-one, sel de sodium

Potentiel de bioaccumulation:

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

-----

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à :2,2-dioxyde de 3-isopropyl-1H-2,1,3-benzothiadiazine-4(3H)-one, sel de sodium

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltre et peut - en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.

-----

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS CPA FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement déléqué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

## 12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

#### Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## **Transport terrestre**

ADR

Numéro ONU ou numéro

UN3082

d'identification:

Nom d'expédition des MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

Nations unies:

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2,2-DIOXYDE DE 3-

ISOPROPYL-1H-2,1,3-BENZOTHIADIAZINE-4(3H)-ONE, SEL DE

SODIUM)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

RID

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

UN3082

Nom d'expédition des

Nations unies:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2,2-DIOXYDE DE 3-ISOPROPYL-1H-2,1,3-BENZOTHIADIAZINE-4(3H)-ONE, SEL DE

SODIUM)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: III
Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur:

,

Aucun connu

#### Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro

UN3082

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2,2-DIOXYDE DE 3-ISOPROPYL-1H-2,1,3-BENZOTHIADIAZINE-4(3H)-ONE, SEL DE

SODIUM)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: III
Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

<u>Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche</u> Non évalué

L'ENVIRONNEME

NT, LIQUIDE,

#### Transport maritime

#### Sea transport

IMDG IMDG

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

UN 3082 UN number or ID

number:

MATIERE UN proper shipping DANGEREUSE DU name:

DANGEREUSE DU name: POINT DE VUE DE

UN 3082

N proper shipping ENVIRONMENTAL LY HAZARDOUS

SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (3-ISOPROPYL-1H-

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS CPA FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

N.S.A. (2,2-2,1,3-

DIOXYDE DE 3-BENZOTHIADIAZIN ISOPROPYL-1H--4(3H)-ONE 2,2-DIOXIDE, SODIUM 2,1,3-

**BENZOTHIADIAZI** SALT)

NE-4(3H)-ONE, SEL DE SODIUM)

Classe(s) de danger pour

le transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

l'environnement: Polluant marin: OUI

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

9, EHSM Transport hazard 9, EHSM

class(es):

Packing group: Ш Environmental ves

hazards: Marine pollutant:

YES

EmS: F-A; S-F

EmS: F-A; S-F Special precautions

for user:

Transport aérien Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Ш

oui

Numéro ONU ou numéro d'identification:

Nom d'expédition des Nations unies:

**MATIERE** DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEME NT, LIQUIDE, N.S.A. (2,2-DIOXYDE DE 3-ISOPROPYL-1H-

2,1,3-**BENZOTHIADIAZI** NE-4(3H)-ONE, SEL DE SODIUM)

UN 3082 UN number or ID number:

**UN** proper shipping

name:

**ENVIRONMENTAL** LY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (3-ISOPROPYL-1H-

2,1,3-

UN 3082

BENZOTHIADIAZIN -4(3H)-ONE 2,2-DIOXIDE, SODIUM

SALT)

Classe(s) de danger pour

le transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

9, EHSM

Ш

oui

Aucun connu

Transport hazard

class(es): Packing group: Environmental

hazards:

Special precautions

for user:

9, EHSM

Ш yes

None known

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS CPA FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

# 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

#### **Autres informations**

Le produit peut être expédié comme non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 L ou moins selon les dispositions de divers organismes de réglementation : ADR, RID, ADN : disposition spéciale 375 ; IMDG : 2.10.2.7 ; IATA : A197 ; TDG : disposition spéciale 99(2) ; 49CFR : §171.4 (c) (2) et aussi la disposition spéciale 375 dans l'annexe B qui est réglementée en Chine "Regulations Concerning Road Transportation of Dangerous Goods Part 3 : Index of dangerous goods name and transportation requirements" (JT/T 617.3)

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3

Les restrictions de l'annexe XVII du règlement CE N° 1907/2006 ne s'appliquent pas aux usages prévus du produit mentionnés dans cette FDS

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Entrée dans la liste dans la règlementation: E1

La classification s'applique aux conditions standard de température et de pression

page: 18/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS CPA FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 4510, 4511

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Acute Tox. Toxicité aiguë

Eve Dam./Irrit. Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Skin Sens. sensibilisation de la peau Toxicité pour la reproduction Repr.

Danger pour le milieu aquatique - aigu Aquatic Acute Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique - chronique H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H361d Susceptible de nuire au foetus.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à

long terme.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la

santé humaine et l'environnement.

#### Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport

page: 19/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 28.08.2024 Version: 6.0

Date / Version précédente: 20.07.2020 Version précédente: 5.0

Produit: Basagran

(ID Nr. 30035190/SDS CPA FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.